



Confédération Paysanne
MEURTHE-ET-MOSELLE

Bulletin d'adhésion

Conf'54

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune:

Tél portable:

E-Mail:

Production(s) :

.....

.....

Label AB : ☐ Oui ☐ Non Autre :

Je recherche du foncier : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle surface (en ha) ? :

J'adhère à la Confédération Paysanne de la Meurthe et Moselle
pour l'année **202..** et verse une cotisation d'un montant de:

- ☐ Paysan·ne en activité : 60 €
☐ Jeune installé·e, cotisant·e solidaire : 30 €
☐ Retraité·e : 40 €

Je ne suis pas paysan·ne, je soutiens la Confédération paysanne de Meurthe et Moselle par un don d'un montant de : €

Date et lieu:

Signature:

Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", donc des charges déductibles pour le calcul du résultat imposable de l'entreprise.

Nous contacter :

**Confédération Paysanne
de Meurthe et Moselle**

Porte-parole : Raphaël Chénot
5 rue du Faubourg Saint André - 54450 Vého

Animatrice

Agathe Fremiot (*basée à Epinal*)
meurtheetmoselle@confederation-paysanne.fr
07 67 51 94 34



J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les paysan.ne.s engagé.e.s dans le développement de l'Agriculture Paysanne. Agréée organisme de formation, elle accompagne et met en réseau les paysans qui souhaitent améliorer leurs pratiques, développer l'autonomie de leur ferme ou la qualité de leurs produits grâce au partage de leurs expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année **202...** et verse une cotisation d'un montant de:

20€ (chèque à l'ordre de l'ARDEAR)

☐ par virement - sur le compte IBAN FR76 1027 8046 0000 0203 5490 130 en mentionnant votre nom et « Adhésion Conf 54 ». Merci de renvoyer le bulletin complété par mail à tresorier.conf54@ecomail.fr

☐ par chèque à l'ordre de Confédération Paysanne de Meurthe et Moselle, à renvoyer avec ce bulletin au bureau à Epinal (*Chambre d'agriculture, 17 rue André Vitu, 88026 Epinal Cedex*)

POURQUOI ADHERER ?

ÊTRE ADHÉRENT VOUS PERMET :

- D'être EN CONTACT avec les autres paysan·nes du département, de toutes les productions, pour partager nos questions, nos préoccupations, nos valeurs et nos idées d'actions.

Adhérer, c'est partager des idées et les réalités de nos fermes !

- D'être DÉFENDU sur des questions réglementaires, techniques, sanitaires ou encore de statut : on a tou·tes besoin un jour d'être informé, conseillé, défendu, parfois même en justice.

Adhérer, c'est ne plus être tout seul·e !

- D'être REPRÉSENTÉ dans la presse et en Safer, CDOA, Chambre d'agriculture, au Conseil départemental, etc. Dans toutes les instances où se décident nos conditions de travail et l'avenir de l'agriculture, les paysans de la Conf' défendent une agriculture paysanne, pour plus de justice sociale et de solidarité.

Adhérer, c'est anticiper, ne pas subir !

- D'AGIR : chacun·e de nous peut proposer des sujets de mobilisation et peut relayer ou participer aux actions syndicales. Le syndicat c'est l'affaire de toutes et tous, dans le respect des choix et possibilités de chacun·e.

Adhérer, c'est déjà agir !



Confédération paysanne de Meurthe-et-Moselle